



## **Procès-verbal de la séance du Conseil d'Etablissement de Satigny**

**Jeudi 21 mai 2015 de 18h00 à 20h00**  
Salle du conseil de l'école de Satigny Village

### **Présents :**

Directeur : Stéphane Zbinden

Secrétaire : Madlen Konrad

Représentants des Enseignants : Marie-Françoise Bischoff Gagnière  
Anne Florin  
Noémie Moggio  
Audrey Mercier

Commune : M. Poget, Conseiller administratif

Représentants des parents : Catherine Schwager  
Isabella Siddiqi  
Véronique Leuenberger

GIAP : Isabelle Champendal

### **Invités :**

Infirmière : Sylvie Barral

### **Excusés :**

Responsable des bâtiments scolaires : Luc Piller

Représentants des parents : Cédric Pauli

## **1. Bienvenue, accueil**

M. Zbinden salue les membres et ouvre la séance à 18h00.

Il souhaite la bienvenue à Mme Champendal qui remplace M. Ducommun du GIAP.

## **2. Suivi des dossiers en cours**

### **2.1 Bilan semaine thématique**

M. Zbinden relaie qu'il n'a eu que des échos positifs pour la semaine thématique et les activités proposées étaient très intéressantes pour les élèves.

L'APE confirme les échos positifs et le succès de cette semaine. Il y a eu une bonne fréquentation des activités et aucun poste n'a été annulé. Des photos seront mises sur leur site et on pourra y accéder par le biais d'un code.

L'APE a acheté les livres dédiés d'Albertine et seront disponibles dans les bibliothèques des écoles.

Mme Siddiqi remercie M. Jean-Pierre Bailly pour son intervention très efficace à l'aula, ce qui a permis de l'utiliser malgré l'inondation.

### **2.2 Bilan fête des 10 ans de Satigny Village**

Les RP relèvent que le déroulement de la fête a été très satisfaisant malgré quelques couacs. Cela a représenté un travail très conséquent pour la mise en place, mais le résultat était à la hauteur. Les commentaires des parents ont été très positifs.

Les remerciements vont à la Mairie pour son aide financière, à Sarah Morard-Gantner pour avoir fait le relais avec les enseignants, aux enseignants pour avoir allégé les devoirs durant la semaine, à Carole Blanc pour ses magnifiques spectacles et aussi à la centaine de bénévoles qui ont participé à l'organisation et au bon déroulement de la fête.

M. Poget, félicite tout le monde pour la réussite de la semaine thématique et la fête des 10 ans qui a été un succès.

Mme Siddiqi informe que cette fête ne rapportera probablement que peu de bénéfice, mais que l'APE rentrera dans ses frais.

### **2.3 Promotions**

M. Poget informe que les promotions se dérouleront sur le même modèle que l'an passé. La cérémonie commencera 14h45 afin de laisser le temps au directeur et à Carole Blanc de se rendre aux promotions de Russin.

La fête des 8P aura lieu lundi 22 juin à 19h00. Il y aura 4 productions et 1 chant commun à toutes les classes. Le spectacle sera suivi d'un apéritif pour les parents.

### **2.4 Atelier du livre**

M. Zbinden remercie la Commune de la mise à disposition de l'aide de jeunes qui participeront à l'inventaire des livres.

Mme Siddiqi signale que la numérisation sera terminée pour fin juin. Elle suggère une charte dont l'APE proposera les modalités.

### **2.5 Règlement d'école**

Une commission s'est réunie pour mettre sur pied un règlement d'école. Le sujet a bien avancé et sera très prochainement finalisé. Ce règlement sera applicable dès la rentrée prochaine et devra être signé par les parents et les élèves. Une séance avec les parents est envisagée.

Mme Moggio informe que le travail effectué a été fait sur la base de règlements d'autres écoles. Le but est de fixer des règles et d'apporter des sanctions adéquates, cela contribuera à une unicité entre les classes.

Mme Champendal propose de joindre le GIAP à ce règlement.

Mme Bischoff suggère d'y joindre également le local des jeunes qui se trouve à Satigny Mairie, ceci afin d'avoir un règlement commun à l'ensemble des lieux que fréquentent les élèves.

M. Poget est favorable à la proposition.

M. Zbinden transmettra le règlement aux membres du CoEt pour d'éventuels commentaires.

Les RP propose au directeur que l'école participe à un projet pilote qu'Action Innocence met sur pied. Ce projet sera intégré au PER et les négociations avec le DIP sont en cours.

M. Zbinden dit être très intéressé.

## **2.6 Devoirs à domicile**

M. Zbinden informe que le coordinateur pédagogique M. Chapuis, travaille actuellement avec l'équipe enseignante sur le sujet afin de trouver une harmonisation pour l'ensemble de l'établissement. Il informe qu'un document sera collé dans l'agenda de l'élève, un peu comme un aide-mémoire qui rappellera ce que l'on attend des parents et des élèves.

Il informe que la DG est attentive à l'impact du mercredi matin sur un surplus de devoirs.

## **2.7 Travail SSEJ et SMS**

Mme Moggio informe que le SSEJ présente un projet de formation pour les enseignants qui sera plus particulièrement ciblé sur le harcèlement.

Le corps enseignant est très intéressé par la proposition.

Mme Barral informe qu'elle travaille actuellement en collaboration avec le Point concernant les situations dans deux classes.

M. Zbinden est satisfait de ces ressources extérieures et de leur expertise.

## **2.8 Permanence OMP**

Une fois par mois des spécialistes de l'OMP viennent dans l'établissement pour permettre aux enseignants d'aborder et d'analyser des situations qui le demandent. M. Zbinden et les enseignants sont satisfaits de ce fonctionnement.

## **3. Rentrée 2015**

### **3.1 Généralité**

La particularité d'un établissement multisite que nous connaissons se généralise à d'autres établissements, qui depuis le remaniement des directions scolaires primaires se retrouvent dans la même situation.

Le poste de MR, occupé actuellement par Mme Moggio, sera remplacé par un poste de MA. La volonté de la DG est de supprimer les postes MR au profit des MA.

Il y aura un MA pour DLR, un MA pour Satigny Village et un MA pour Satigny Mairie. Les enseignants désignés seront déchargés pour exercer cette fonction.

### **3.2 Organisation des classes**

Il y a 440 élèves attendus pour Satigny et 165 élèves pour DLR. Ce qui donne plus de 600 élèves pour l'ensemble de l'établissement.

L'effectif des élèves de Satigny va augmenter et cela impose l'ouverture d'une nouvelle classe. Il y aura donc 21 classes, dont 16 à Satigny Village et 5 à Satigny Mairie.

A Satigny Village se trouveront des degrés de 1P à 8P et à Satigny Mairie des degrés de 5P à 8P.

M. Zbinden rappelle que le choix des élèves qui iront à l'école de Satigny Mairie ou à l'école de Satigny Village est du ressort de l'école uniquement et qu'aucune demande ne sera prise en compte. L'ensemble des membres acquiesce. Les RP soulignent que l'effet de surprise n'aura pas lieu cette année.

Une séance d'information pour les parents des 1P sera organisée en juin. M. Zbinden souhaiterait que le GIAP soit présent. La date reste à être fixée d'entente avec l'Omnibulle.

### **3.3 GIAP**

Les inscriptions auront lieu le samedi 30 mai prochain de 8h00 à 12h00 et le mercredi 3 juin de 16h00 à 20h00. Elles auront lieu au local parascolaire de l'école de Satigny Village dans l'aile Jura.

Mme Champendal rappelle que pour des inscriptions demandées à la rentrée scolaire, seules les situations particulières et justifiées seront prises en compte. Toutes les autres demandes qui n'auront pas été faites en temps voulu, soit en mai et juin, seront pénalisées de 2 mois de carence, c'est-à-dire que l'enfant ne pourra pas fréquenter les cuisines ou le parascolaire avant la fin des vacances d'octobre.

### **3.4 Gestion des locaux scolaires**

M. Zbinden informe que la salle actuellement occupée pour l'appui des élèves sera occupée par une classe à la rentrée prochaine. Il est donc impératif de trouver un autre lieu pour l'appui.

## **4. Divers**

### **4.1 Road Movie (octobre 2015)**

C'est la 2<sup>ème</sup> année que Road Movie passe à Satigny. Il s'agit d'une association qui projette des films dans les communes qui n'ont pas de cinéma.

M. Poget informe que cette activité concernera 200 élèves au maximum.

Un film sera projeté aux élèves durant la journée et le soir les habitants de Satigny seront invités à voir un autre film. Celui-ci sera « Pause », un film suisse récompensé l'an passé.

### **4.2 T-shirts**

Les T-shirts pour les promotions sont faits.

Il manque toujours les T-shirts pour les activités sportives.

### **4.3 Pédibus**

M. Zbinden demande s'il y a une ligne pédibus. L'APE répond qu'il n'y avait pas de demande à ce sujet, mais sont enthousiastes à remettre une ligne en place si nécessaire.

M. Zbinden demande que les RE relaient aux enseignants le rappel des règles de sécurité sur le chemin de l'école à leurs élèves. En effet, les patrouilleuses signalent que certains enfants sont imprudents.

Mme Siddiqi signale qu'il existe une journée pour la sécurité des enfants qui se situe entre le 4 et 8 mai.

#### **4.4 Journée sportive**

La journée sportive aura lieu le 8 juin 2015, le 22 en cas de report.

#### **4.5 Conseil d'établissement**

Mme Siddiqi annonce le départ de M. Pauli pour la prochaine législature. Elle demande comment il faut procéder pour son remplacement.

M. Zbinden rappelle que la volonté de Mme Emery-Torracinta est de simplifier les CoEt et de ce fait il n'y aura probablement plus d'élections formelles. Un remplaçant pourra donc être librement présenté.

#### **4.6 Direction d'établissement**

M. Zbinden informe que les forces de secrétariat ont été augmentées à 80 %.

#### **4.7 Plantation d'arbres**

M. Poget rappelle que des arbres vont être plantés sur le terrain du haut. Si des élèves sont toujours intéressés à planter quelque chose, cela pourrait être possible. A voir avec les enseignants.

M. Poget ne fera plus partie du conseil administratif de Satigny et ne sera donc plus au CoEt dès la rentrée prochaine. M. Zbinden remercie M. Poget pour sa présence au CoEt et relève que le travail avec la Commune a toujours été excellent. Il lui souhaite une bonne continuation.

M. Poget remercie également et souligne le beau lien d'échange qu'il a eu avec les différents membres du CoEt et qu'il a apprécié de faire partie du comité. Il souhaite d'ores et déjà bonne chance à son successeur.

La séance est levée à 20h15 et suivie d'un apéritif de fin d'année.

**Prochain COET en automne.**